

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 — (payable durant l'année) 6.00

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Par an, (payable d'avance) \$3.00 — (payable durant l'année) 4.00

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant au bureau du journal.

Bureaux à Québec, n. 1, rue Duane, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion... \$0.50 Chaque insertion suivante... 0.125

Pour chaque ligne au-dessus de six lignes première insertion... \$0.08

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Les annonces déposées à Montréal, chez Fabre et Gravel, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

SAMEDI, 23 MARS 1872.

Le Daily News, de Montréal, est fort mécontent contre le cabinet Blake, parce qu'il n'a pas cru devoir faire le jeu de ses adversaires.

Il a d'abord, dit-il, un demi-million pour les compagnies de chemins de fer. Quant aux compagnies de bois, M. Scott en est chargé.

Il est évident que si le cabinet Blake voulait faire, des énormes ressources à sa disposition, l'usage qu'en ferait à sa place un ministre conservateur, il se donnerait dans l'arène électorale une supériorité écrasante.

Si vous voulez avoir une idée de la prépondérance que donne au gouvernement le grand nombre d'institutions et de particuliers qui attendent de lui quelque chose ou même tout, figurez-vous un instant le parti conservateur tombant dans l'opposition!

Les six députés colomains sont arrivés à Ottawa et dînent chaque jour chez les ministres. On les prépare à la session.

Le Globe annonce que M. Galbraith, député libéral à la Chambre locale, a accepté la candidature en opposition à l'hon. M. McDougall dans Lanark-Nord et que son élection est certaine.

On s'occupe à Ottawa de la distribution des six nouveaux sièges que le recensement accordé à l'Ontario.

Le Québec and Provident Savings' Bank vient de faire une distribution de dons, dans laquelle les institutions catholiques et canadiennes-françaises n'ont qu'une maigre part.

Nous ne voulons point blesser personne, mais figurez-vous donc dans l'opposition la plupart des députés ministériels que vous connaissez.

Le nombre de ceux que retient dans les chaînes la nécessité d'obtenir pour leurs comtés des octrois de colonisation, l'espoir d'obtenir des limites de bois que l'hon. M. Beaubien achève de distribuer à ses amis politiques, la crainte de se voir mis à l'index aux banques où l'apostrophe ministérielle est nécessaire, l'horreur de faire partie d'une minorité, etc., est immense.

Plusieurs nominations ou promotions ont été faites au département de la Douane, durant le séjour de l'hon. M. Langevin à Québec.

Il y a encore deux nominations à faire. On les tient en réserve pour les élections fédérales.

St. Patrick, l'abbé Dowd, n'a défendu la proposition le jour de la fête, que parce que Mgr. de Montréal avait été invité à y assister et qu'il avait accepté.

Le Globe annonce que M. Galbraith, député libéral à la Chambre locale, a accepté la candidature en opposition à l'hon. M. McDougall dans Lanark-Nord et que son élection est certaine.

On s'occupe à Ottawa de la distribution des six nouveaux sièges que le recensement accordé à l'Ontario.

Le Québec and Provident Savings' Bank vient de faire une distribution de dons, dans laquelle les institutions catholiques et canadiennes-françaises n'ont qu'une maigre part.

Guillaume regarda son seigneur et crut qu'il était fou. —Mais, continua le commandeur, je suis gentilhomme! j'ai mes préjugés à l'endroit des mégalomanes, et, si tu m'en crois, le mariage se fera secrètement.

L'Asile Ste. Brigitte et le Bon-Pasteur, portés, la première pour \$10,000 et l'autre seulement pour \$2,000, sont les deux seules institutions catholiques qui aient reçu quelque chose.

Après un débat de huit heures, la seconde lecture du règlement accordant une aide de \$1,000,000 à la compagnie du chemin de colonisation du nord de Montréal, a été adoptée à une majorité de sept voix, par le Conseil de Ville de Montréal.

Le vote s'est pris sur la motion de non-confiance dans la législation du Nouveau-Brunswick. Il a donné au gouvernement une majorité de 6.

On lit dans le Nouveau-Monde: Hier devant la cour d'appel, M. Laflamme a accusé le juge Badgley de cause de sa surdité et parce qu'il est le débiteur d'une des parties.

Après quelques pourparlers, il a été finalement décidé que la motion serait communiquée au juge Badgley afin de faire sa déclaration sur la première partie, et que M. Laflamme plaiderait sur la deuxième partie qu'il a soulevé.

Le Canada Law Journal pour le mois de février, dernier, publié à Toronto, contient les remarques que voici: Il est bien connu de Sir John Paterson, qu'il s'est retiré de la Cour du Banc de la Reine parce qu'il s'est aperçu qu'il entendait avec difficulté.

Jugent d'après le ton des journaux de Québec, nous devons dire qu'il y a au moins un foyer dans cette Province, qui pourrait actuellement, quoiqu'il soit un peu tard, suivre avec avantage le bel exemple du Juge Paterson.

Un lettre de M. Samuel Carson, du Havre Diamant, offert à la Corporation de céder une portion de sa propriété pour l'élargissement de la rue Champlain moyennant \$100 le pied.

Une pétition d'une personne demandant d'être nommé inspecteur du pain, est renvoyée au comité des Finances.

Le 848e rapport du comité des Finances sur le 376e rapport du comité des chemins, recommandant le pavage en pierre de la rue St. Paul et le macadamisage de la rue St. Jean, est présenté.

Le comité exprime le regret de ne pouvoir, dans l'état actuel des finances, recommander les améliorations projetées; elles sont trop coûteuses. Le comité déclare cependant que l'une des deux pourra être effectuée; il en laisse le choix au conseil.

Le 412e rapport du comité du feu est adopté sans discussion, ainsi que le rapport du chef de la brigade du feu. Le rapport excrène de tout blâme la conduite de la brigade du feu à l'occasion de l'incendie arrivé dans la rue St. Pierre le 1er février et aussi pour n'avoir pas mis à contribution l'engin à incendie de la station centrale, pour la raison qu'il n'était pas en ordre et qu'il était inutile.

Le 252e rapport du comité de l'aqueduc sur les soumissions relatives à l'introduction de l'eau dans l'extrémité ouest de la rue Richelieu, est pris en considération. Le rapport recommande la soumission de M. Jos. Moisan demandant pour l'excavation de la principale tranchée \$140 par pied linéaire.

Le rapport du comité des marchés sur les positions est renvoyé au comité des finances. A 10 heures 15 minutes le conseil s'ajourne à mardi prochain.

Le président de la République se rend tous les jours à Paris et inspecte successivement tous les chantiers publics, qui sont occupés à relever, à déblayer et à réparer les ruines qu'a laissées après elle la guerre civile entée sur la guerre étrangère.

Le président de la République n'a que momentanément abandonné l'idée et l'espérance du retour de l'Assemblée et du gouvernement à Paris. Seulement, il ne veut qu'on revienne sur ce sujet, dans un débat public, qu'avec des raisons absolument déterminantes.

Les statistiques qu'on établit par chiffres ramassés officiellement ne laissent aucun doute à cet égard. Sous le couvert de l'état de siège, on a multiplié les postes de vigilance jusque dans les quartiers les plus excentriques.

« Nous lisons dans le Nouvelliste de Rouen: Le voyage du prince Frédéric-Charles à Rome continue de préoccuper sérieusement le monde politique. Personne, naturellement, n'est disposé à admettre qu'une semblable excursion, dans les circonstances actuelles, n'ait qu'un but purement artistique.

« D'après des informations particulières qui nous viennent de bonne source et confirment en partie les renseignements que donnait hier un correspondant du Journal des Débats, le voyage du prince à Rome se rattacherait à la combinaison d'une nouvelle campagne prussienne, dirigée cette fois contre la Hollande.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« Les résultats de cette surveillance n'ont pas tardé à se faire sentir. Jamais, même à l'époque où l'empire se glorifiait le plus de l'ordre apparent qui régnait, jamais on n'a eu à constater et à réprimer moins d'attentats contre les personnes et les propriétés.

« On sait comment il prit, le 1er septembre, le commandement en chef de l'armée de Châlons et dans quelles conditions il signa la capitulation de Sedan.

« Après avoir donné à la commission d'enquête sur la capitulation toutes les explications et obtenu de celle-ci un verdict qui dégage sa responsabilité, il croit devoir rentrer immédiatement dans la vie civile.

« Le Droi, de Paris, raconte ainsi la fin d'un buveur d'absinthe: Le nommé R..., âgé de 56 ans, ouvrier grillageur, rue Ronnequin, avait la passion de l'absinthe. Elle lui avait fait perdre le goût du travail, et ses ressources étant épuisées, il vendait peu à peu ses effets, son linge et son mobilier, pour se procurer le breuvage corrosif dont il ne pouvait se passer.

« On savait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

« On sait que le comte de Chambord a quitté Anvers pour Dordrecht, en Hollande. Il paraît que les Belges, qui aiment à s'égayer, eux aussi, ont fabriqué une chanson de circonstance, qui se chante dans toutes les rues sur un air connu.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 23 MARS 1872.

LES HÉRITIERS DU COMMANDEUR

PAR PONSON DU TERRAIL.

La jeune fille, de son côté, fort insensible jusqu'à aux galantes fleurettes de tous les beaux veneurs qui s'étaient succédé au Val-Fourchu, sentit son cœur battre d'une étrange façon quand le commandeur la regardait.

Il avait la cinquantaine pourtant; mais il était si vert, si spirituel... si aimable... Un jour M. de Montmorin trouva Rose tout seul et fort triste.

« Petite, lui dit-il, si je t'aimais, qu'en dirais-tu? — Je dirais que c'est bien malheureux pour moi, murmura-t-elle. — Pourquoi? — Parce que vous êtes un seigneur et moi une paysanne.

« J'ai rapporté de Malte un diamant de la valeur de trois millions. Ce diamant est caché dans le château, je le donne d'avance à celui qui sera assez heureux pour le trouver.

« Mon intendant Pandrille, que je nomme mon exécuteur testamentaire, fera à mes héritiers les honneurs de Montmorin.

« Post-Scriptum. — Si le diamant était trouvé par l'un des héritiers, avant l'expiration du délai de trois mois, on pourrait passer outre sur-le-champ et ouvrir le testament avant l'époque fixée.

« Au codicile était joint une liste des collatéraux du commandeur. — Ma foi! murmura Pandrille, j'en verrai de belles.

« J'ai fait un testament qui sera ma vengeance. Mes chers neveux, qui m'ont appelé mendiant, et mes beaux cousins, qui m'ont éconduits, s'y trouvent couchés... Ah! fit le commandeur en souriant, toi qui verras cela, ami Pandrille tu riras à ton aise, je te jure.

« Le commandeur était adoré en Morvan; et s'il fit vœu à la pensée du tribunal révolutionnaire d'Auxerre de le traduire à sa barre, la vallée du Cousin tout entière se fut levée pour sa défense. Puis la tempête s'était calmée;

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

« M. le commandeur de Montmorin, chevalier de Malte, relevé de ses vœux mourut dans l'année; et le bon vœu, surdit, après avoir pleuré son maître, se mit en devoir d'écrire à ses héritiers, en leur communiquant le singulier codicile.

Londres, 22, 5 h. a. m. Le Daily Telegraph se matin dit que la seconde note du comte Granville au sujet des affaires de l'Alabama a été remise à M. Schenk, le ministre américain, mercredi. Elle est conçue dans le même ton que la première, insiste à rejeter les réclamations de dommages indirects, mais propose que la décision de cette question soit laissée tout entière au tribunal de Genève.

On dit que le comte Murat, en revenant d'Angleterre, a été arrêté à Calais et forcé de rebrousser chemin. Dans la Chambre des Lords, ce soir, le comte Derby, conformément à un avis de motion qu'il avait donné mardi soir, a proposé une motion concernant la politique que le gouvernement a l'intention de suivre au sujet du traité de Washington. Il a formulé l'espoir que le ministre des Affaires Etrangères est en état de dire que le gouvernement de Sa Majesté est décidé à se maintenir sur le terrain où il s'est placé au commencement de la session, et refusera de reconnaître les dommages indirects réclamés par le gouvernement américain devant le tribunal de Genève.

Le comte Granville a répliqué que M. Gladstone a déjà répondu suffisamment à de semblables questions et que toute publicité concernant le traité de Washington et l'affaire de l'Alabama est pour le moment impossible. Le comte de Madsbury a protesté contre le silence prolongé du gouvernement; si le traité de Washington avait été discuté l'an dernier, les difficultés actuelles seraient évitées. Lord Washburn a condamné la conduite du gouvernement américain. Il a été promis en termes clairs que la question des dommages indirects serait mise de côté; il serait ainsi accordé l'honneur de l'Angleterre d'admettre cette question devant le tribunal de Genève après une pareille entente.

Le comte Granville a prétendu que le traité avait été mal interprété. Dans la Chambre des Communes; William Johnston a proposé la résolution suivante: "Que, dans l'opinion de la Chambre, le gouvernement en prohibant la célébration de la St. Patrick à Londonderry, ainsi que d'autres démonstrations, et en les permettant à Dublin et à Cork, a fait preuve d'un esprit de partialité digne d'être hautement condamné. M. Johnston a ajouté que ce n'est pas la première fois que le gouvernement laisse faire librement des assemblées fétives en faveur de l'anniversaire et qu'il supprime d'un autre côté des démonstrations loyales à Derry.

Lord Yarmouth a secondé la motion. Le marquis de Hartington, sous-secrétaire d'Irlande, a défendu la politique du gouvernement, qui n'a agi non en vertu de l'acte des démonstrations de Paris, mais bien sous l'empire de la loi commune. Le gouvernement savait parfaitement que dans la démonstration qui devait avoir lieu à Derry, la paix était menacée, mais il ne redoutait rien de la sorte dans les démonstrations organisées à Dublin ou à Cork. Il a déclaré que l'acte des démonstrations de Paris n'est pas rigoureusement nécessaire et il a annoncé son intention de proposer un bill annulant cette loi.

M. Richard Davies a défendu ses mandats, mais a appuyé la conduite du gouvernement. Ces démonstrations de parti sont illégales, a-t-il dit, et peuvent amener effusion de sang; si elles étaient tolérées, tout gouvernement qui essaierait d'administrer l'Irlande, entreprendrait une rude besogne. Le gouvernement a arrêté en Angleterre les démonstrations en l'honneur de Waterloo, parce qu'elles froissaient la susceptibilité de la France. Il recommande cet acte à l'attention et aux réflexions du peuple irlandais.

M. Disraeli en terminant le débat en exprimant l'opinion que ces démonstrations devraient être tolérées ou entièrement prohibées. Il a finalement conseillé au député de Belfast de retirer sa motion, vu que le secrétaire en chef de l'Irlande a promis de présenter un bill annulant le Party Processions Act. Le député s'est rendu à ce dernier avis. Paris, 22. Lord Lyons, ambassadeur anglais en France, a notifié M. Thiers que l'Angleterre ne peut modifier ses droits douaniers sur les denrées françaises pendant l'année que durera encore le traité de commerce entre les deux pays.

Versailles, 22. Il y avait cette après-midi dans les galeries de l'enceinte législative une foule de spectateurs dans l'expectative d'un débat intéressant sur les pétitions catholiques. Le débat sur cette question a été ajourné. Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, s'est levé pour entamer la discussion sur le sujet mais à cet égard la tribune a été demandée l'ajournement du débat. Il a fait voir tous les inconvénients et les dangers d'une discussion qui n'améliorerait en rien la situation du siège. Il a donné aux députés l'assurance que le gouvernement suivrait à l'endroit de la question romaine, la même politique qu'il a énoncée l'an dernier. L'indépendance du Pape est chose chère à la France qui l'a toujours défendue et continuera à la défendre. Mais à l'heure qu'il est toute discussion des pétitions catholiques dans la chambre créerait des embarras sérieux au gouvernement et ne servirait en rien du tout à cause papale.

Mgr. Dupanloup a acquiescé et avec lui la chambre à la demande faite par le président en disant qu'elle considérait ses sentiments comme français et comme évêque, et l'Assemblée a pris le budget en considération. Berlin, 22. L'empereur Guillaume a complété aujourd'hui sa 75e année. Il n'y a pas eu de fête spéciale à l'occasion de cette occasion, mais l'empereur a reçu grand nombre de personnalités officielles et d'intimes venus pour lui présenter leurs félicitations. La ville cependant a pris un air de fête et il y a eu illumination.

New York, 22. La Tribune fait savoir qu'un certain nombre de fugitifs du Tammany se sont réunis à St. Jean, N. B., ont organisé un club et se sont établis à Victoria Hall où ils vivent somptueusement. Ces personnages qui ont pris de faux noms, sont les uns des contracteurs, les autres des membres moins importants du Ring, qui redoutent d'être sommés à comparaître comme témoins ou d'être eux-mêmes poursuivis, s'ils étaient restés ici. On dit qu'ils ont placé pour plus de \$500,000 de leurs dépouilles, sous forme de bons, dans diverses banques de St. Jean. Quelques membres de l'ambassade japonaise ont visité Wall Street hier.

Depuis hier il y a eu quinze nouvelles cas de petit vérole dans cette ville. Total en cinq jours, 104. Deux mandats d'arrestation ont été lancés hier contre Charles A. Dans, du Sun, à la demande de M. Eccleson, représentant S. S. Moore et W. H. Kemble, de Philadelphie, pour libelle. Le cautionnement a été fixé à \$5,000 dans chacune des arrestations. San Francisco, 22. Les meurtriers des chinois pendant la grande émeute, sont à subir leur procès à Los Angeles. Key West, 22. Les dernières nouvelles de Cuba mandent ce qui suit: Les rebelles, sous la conduite du Président Manuel Cespedes, ont attaqué la ville de Sagua Apomo, le 15 du courant, et par une feinte ont réussi à attirer la garnison en dehors des murs. Pendant que les espagnols se mettaient à la poursuite des rebelles, un corps de rebelles entré dans la ville par une autre route. Cette manœuvre a pleinement réussi.

Matanzas, 22. Les forces de Juarez ont pris Zacatecas le 6 du courant, grâce à la trahison d'un corps fait prisonnier à Vataulga; ces prisonniers s'étaient ralliés aux rebelles et occupaient près de Zacatecas la Montagne de Tabugo qu'ils ont livré sans résistance à Rocha. FAITS DIVERS. AVis.—Ce soir, à sept heures et demie, dans nos bureaux, réunion du comité exécutif de l'Association de Reforme.

ADMIS A LA PRATIQUE.—Nous apprenons avec plaisir que M. Victor L. Laurin, de l'ancienne Lorette, et M. Henri Alfred Simard, de Québec viennent d'être admis à la pratique de la médecine avec le degré de Docteur en médecine après un sévère examen passé devant la Faculté de médecine et de chirurgie de Montréal, collège Victoria. M. le Docteur Laurin, doit s'établir à l'ancienne Lorette et M. le Dr. Simard doit aller se fixer dans le comté de Beauport. Les Drs. Simard et Laurin sont ci-devant élèves de l'Université-Laval. Le premier est fils du Col. Laurin, de l'ancienne Lorette, et le second est fils de M. G. Simard, surintendant du bureau des pilotes. Leur énergie au travail et leurs talents leur ont concilié, nous n'en doutons pas, le succès là où ils vont se fixer.—Communiqué

BACHELIER.—Le 20 du courant, M. Eustrope Dionne, de St. Denis, et ancien élève du collège Ste. Anne, a subi devant la Faculté de Médecine de l'Université-Laval, l'épreuve du baccalauréat en médecine et a eu un brillant succès. Nous félicitons M. Dionne du nouveau titre qu'il vient d'obtenir. VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ.—La grande maison occupée par MM. Reid sur la rue St. Paul, a été vendue par eux ces jours derniers, pour la somme de \$15,000.

TRISTE ET NAVRANT.—Vous vous impatientez contre le carême, vous protestez contre le jeûne, vous protestez contre la pénitence, et pourtant tout cela est bien doux comparé à ce qu'endurent tout près de vous, à votre porte ouverte, des familles entières. Que d'êtres ici sont obligés de se résigner à un carême continu, à un jeûne constant, et savez-vous quel jeûne? Il n'y a rien de plus triste que ce que vous faites: le matin vous absorbez le tasse de café, de thé ou de chocolat et l'onca de pain toulé dans l'église, et malgré cette douceur que vous pouvez vous accorder, vous maugréez contre la loi qui vous empêche de terminer complètement votre repas. Encore une fois sachez, vous quelle jeûne? La famille se lève le matin toute grelottante de froid, car, outre le pain, le bois manque aussi et il fait dehors une température de 20 au dessous du zéro.

Il faut aller chercher quelque chose à manger. Le plus fort de la famille part et s'en va mendier de porte en porte l'unique repas de la journée; il ne revient que tard dans l'après-midi ou le soir, après avoir essayé bien des refus. Le repas, l'unique repas de la journée, le souper, se compose de restes de table, et souvent quels restes! De thé point, l'eau froide le remplace. Croyez-y, si cela vous va, mais c'est le cas pour un très-grand nombre de familles à Québec. Vous ne pouvez vous faire une idée des misères qu'éprouve certaine partie de la population, surtout pendant l'hiver.

Les quelques remarques ci-dessus nous sont suggérées par le fait qu'une famille, demeurant rue Richmond, faubourg St. Jean, a été trouvée cette semaine dans la plus affreuse détresse. Il y avait quatre jours qu'elle avait mangé le dernier morceau de pain qu'il y eut dans la maison. De plus pas un seul morceau de bois. Quand on l'a trouvée dans cet état de détresse un petit enfant de quatre ans venait de mourir d'épuisement et de misère.

NÉCROLOGIE.—Le Collège Montmagny vient de faire une perte douloureuse dans la personne du jeune C. Estlin Binet, élève de cinquième année, décédé mardi de cette semaine. Au moment de faire son entrée dans le monde, ce jeune homme exploirait et de talent, a succombé à une affection subite du poulmon et du cerveau. Il laisse parmi ses compagnons de classe de précieuses souvenirs qui ne s'effaceront de sitôt et leurs vœux l'accompagnent au séjour du vrai bonheur que sa couidite et sa mort édi-fiantes lui ont sans doute mérité. —Communiqué.

ALARME DE FEU.—Fausse alarme à la boîte 6, hier soir, à 7 1/2 heures. Feu nulle part. OUVREUR DU RECORDER.—Présidence de l'écha-vin Norris et du conseiller Valin. Mary Jane Smith et Mary Ann Walker, qui ont bambocés de société, 24 et les frais ou l'un mois chacune. Pierre Biloiseau, d'Etchemin, fait défaut de comparaître; un mandat d'arrestation est lancé contre lui.

MOURTE.—A la suite d'une querelle qui eut lieu dans la taverne de Toronto mardi soir, Georges B.owa, entrepreneur bien connu de cette ville, a été tué à coups de pied, par les nommés McFarlane et Caldwell. Voici un peu de mots ce qui s'est passé. Les trois hommes venaient d'assister à une course entre deux chevaux sur la glace, lorsqu'ils entrèrent dans une auberge. Aussitôt la discussion s'éleva sur le mérite respectif des chevaux et une bataille s'ensuivit qui eut pour résultat la mort de B.owa. L'examen post mortem a démontré que le défunt avait reçu de graves blessures à la tête et qu'il avait eu plusieurs côtes de brisées. Les meurtriers ont été arrêtés.

BOHAPPE BELLES.—Ole Bull, le célèbre violoniste, vient de l'échapper belle. Le feu a éclaté subitement, hier matin de très bonne heure, au Clinton House, à Iowa City (Iowa) où Ole Bull était descendu avec les artistes qui composent la troupe avec laquelle il donne des concerts dans l'Ouest. Les flammes ont fait des progrès tellement rapides que nombre de pensionnaires de l'hôtel ont eu de la peine à se sauver. Quant à Ole Bull, il s'est sauvé en costume de nuit, mais avec son fièle violon sous son bras. Le Clinton House a été brûlé ras comme un ponton.

Bulletin Maritime. —Le Scandinavian, capt. Ballantyne, parti de Liverpool, le 7 mars, et de Derry, le 8, est arrivé à 3.35 h. p. m., avec 42 passagers de cabine, 288 d'entrepont et un chargement général. Les malles sont attendues ici demain. —Le Gernany, capt. Treck, venant de Liverpool, est entré dans la rade de Portland, à 7.40 h. p. m., jeudi, avec un cargo général. —Queenstown, 22 mars.—Le steamer China, venant de New York, est arrivé. —New-York, 22 mars.—Le steamer Europa, venant de Glasgow, est arrivé ici.

AVIS AUX MARINS.—Conformément à l'avis No. 66, daté le 28 août 1871, relativement à la lumière dans la rivière Wusung, avis ultérieur est donné que la lumière est fixe, blanche et capotrique. Le phare est à près d'un quart de mille S O par S du fort A, à par 310, 23' 20" de la Nord, et 1210, 29' 30" de long. Est. La lumière brille au milieu du chenal navigable S O par O 3/4 O. De plus un phare est en voie de construction tout près de celui sur lequel brille actuellement une lumière; lorsqu'il sera achevé une lumière blanche placée sur son sommet éclairera le chenal et une autre lumière rouge éclairera la navigation du reste de la rivière. On s'attend que cette lumière sera en opération dans le mois de mai prochain.

Depuis le 1er janvier 1872, les deux bouées rouges indiquant le chenal à la barre de Wusung, ont été enlevées. Jusqu'à nouvel avis, il est recommandé aux navires de passer à l'est du phare flottant de Langshan, vu que le Waterman ou le Middle Bank (blanc du milieu) s'étend rapidement vers l'est. —Le gouvernement néerlandais donne avis qu'une lumière brille maintenant à Krasik, havre de Grisse, district de Sourabaya, Java. Lumière fixe, blanche, dioptrique ou lentille de 66 o. dre, à 42 pieds au dessus du niveau de la mer et visible à 8 milles en temps clair. Position par 7° 9' de latitude sud et 112° 40' de longitude est. —Le phare flottant au nord de l'entrée du détroit de Sourabaya a été traîné vers la Se bouée blanche au sud du phare. Position actuelle, par 6° 57' 30" de latitude sud, et 112° 38' de longitude est.

—Une autre lumière blanche et fixe, pouvant être vue à 8 milles, brille du Fourth Point light-house dans le détroit de Sunda; elle est visible dans la ligne du câble télégraphique. Les navires qui ont les deux lumières en vue, ont pendant le jour, lorsque le phare se trouve sur est à sud et est par sud à sud. —Entre Fourth Point et Anjer la ligne du câble télégraphique est marquée par trois bouées blanches.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES.—F. Carrier & Cie. A vendre.—S. J. Glackemeyer ou à James Gibb. Acte de la faillite 1869.—R. Henry Wurtele. Commis dem. unifié.—Lectere & Letellier. Avis.—S'adresser à ce bureau. Baume de Cerisier Sauvage de Wistar. Le Directory de Québec et Lévis pour 1872-73.—Marcotte & Lévis. Compagnie Française—Salle de Musique.

Revue Financière et Commerciale. Québec, 23 mars 1872. Montant perçu à la douane de Québec, le 22 du courant, dans le Port de Québec, \$114,139. MARCHÉ MONÉTAIRE. New-York, 23, p. m., 23 mars 1872. Or 110 1/2. Echange sterling 91. Gr. onclacks 50. 50 1/2. E. C. Barrow, Courtier, Vis-à-vis le Bureau de Poste. MARCHES DE NEW-YORK. Coton 22 1/2 pour 1 1/2 mars. Fleur calme et en faveur des acheteurs; recettes 2,000 mts; ventes 8,000 mts, à 6,10 et 6,45 pour supérieure de l'Etat et l'Ouest; 6,65 à 7,40 pour commune à extra choisie de l'Etat; 6,80 à 7,54 pour commune à extra choisie de l'Etat et de l'Ouest. Fleur de seigle sans changements. Blé tranquille et nominal; recettes 9,000 mts; ventes 9,000 mts, à 1,59 et 1,51 pour le No. 1 du printemps en magasin; 1,55 et 1,53 pour le No. 2 du printemps en magasin; 1,73 à 1,74 pour le rouge de l'hiver de l'Ouest; 1,73 à 1,74 pour le jaune de l'Ouest; 1,76 à 1,80 pour blanc du No. 1. Seigle tranquille et ferme. Marché au blé d'Inde fermé calme; recettes 39,000 mts; ventes 43,000 mts, à 71 et 72c pour nouveau méteil de l'Ouest. Orge tranquille et sans changements; recettes 1,000 mts. Avoine tranquille; recettes 11,000 mts; ventes 22,000 mts, à 85c pour l'Ouest et l'Ohio. Lard tranquille; à 13,00c pour nouveau mess. Saïndoux ferme, de 81c à 91c pour steam, et 91c pour kette rendue. Beurre de 12 à 38 pour l'Etat. Fromage tranquille de 13 à 20c pour l'ordinaire au prime.

PÊCHES PUNISSES DE PARSON.—La meilleure médecine des familles; Cavalry Condition Powders de Sheridan pour chevaux. L'épuisement de la dégraissement des tissera suit de près l'abus excessif des sens. Dans le but de maintenir dans le système, l'énergie nécessaire, et l'équilibre dans les forces, le corps ou l'esprit doit être fortifié. Lorsque le cerveau ou le système nerveux est épuisé par un surcroît de travail, on peut s'attendre à l'extinction prématurée de la vie comme le résultat de cet épuisement. Les ingrédients qui entrent dans la composition du Sirop Composé d'Hypophosphite de Chaux de Felloz; sont de nature à rendre au sang toutes ses qualités, et contiennent non seulement à empêcher l'épuisement de l'énergie cérébrale, mais aussi dans plus d'un cas à lui rendre la vigueur qu'il avait perdue.

Naissance. A Ste. Flavie, le 19 du courant, la dame de Louis Longhan, ex. marchand, un fils. Décès. Hier soir, au faubourg St. Jean, à l'âge de 7 mois et 15 jours, Barthélémy-Bourcier, enfant de M. Dussart. Les funérailles auront lieu demain, après-midi. Le convoi partira de la demeure de son père, No. 79, rue St. Jean, à 3 1/2 heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A St. Jean Chrysostome, le 21 du courant, à l'âge de 10 ans, dix mois et douze jours, John Gleason, fils unique de John Gleason, ex. avocat. Il a été inhumé ce jour au cimetière Belmont. ANNONCES NOUVELLES. A VIS. UNE jeune personne, possédant le Français et l'Anglais, désire donner des leçons dans une famille. Elle fournira les plus excellents recommandations. Conditions assez faciles. S'adresser à ce bureau. Québec, 22 mars 1872.—2f. COMMIS DEMANDÉ. UN COMMIS ayant quelque expérience dans le Commerce d'Épicerie, trouvera de l'emploi chez LEBLANC & LEBLANC, No. 11, rue St. Pierre, Basse-Ville. Personne ne devra se présenter sans être muni de bonne recommandation. Québec, 23 mars 1872.—p. A VENDRE. LA moitié Ouest de la propriété connue sous le nom de Woodfield, et occupée ci-devant par feu JAMES GIBB, ex. notaire, consistant en trentehuit (38 acres, environ de terre, très-proprie à la culture et sur laquelle des étables, appentis, loge de portier, et maison de jardinier ont été érigés à dernièrement. Il y a aussi un jardin potager en bon état de culture. Cette propriété a une des plus magnifiques vues sur le St. Laurent. S'adresser à S. J. GLACKEMEYER, Notaire, ou à JAMES GIBB, de la maison ROSS & Cie. Québec, 22 mars 1872.—2s. Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de GEORGE THOMPSON, Failli. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, al. été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, et une réunion des créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Laurent, le 22 jour d'AVRIL prochain, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 23 mars 1872.—2s. A LOUER. UNE maison en briques à trois étages située au coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch, contenant deux magnifiques magasins et logement privé. Ces deux magasins peuvent servir aussi bien pour le Commerce de Marchandises Sèches que pour celui d'Épicerie. S'adresser à OCTAVE HUOT, ou à DAVID HUOT, Marchands, rue du Pont. Québec, 22 mars 1872.—2s. COMMIS DEMANDÉS. QUATRE OU CINQ COMMIS trouveraient de l'emploi en s'adressant au magasin de MM. HENAUULT & Cie, Importateurs de Marchandises Sèches, No. 43, rue St. Joseph, ou au coin des rues du Pont et St. François, St. Roch. Québec, 21 mars 1872. ON DEMANDE DEUX COMMIS de vente dans un magasin de nouveautés. Ils devront parler l'Anglais et le Français. S'adresser à S. READ, No. 19, rue Lamontague. Québec, 21 mars 1872.—3f. ETABLIE EN 1860. E. JACOT, Importateur de Montres en Or et en Argent, Argenteries, etc. HORLOGES, ARTICLES DE FANTAISIE, 37, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH. A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a reçu le plus bel assortiment de BIJOUTERIES et de MONTRES, lequel défie toute concurrence tant pour la richesse que pour le bon goût des articles, et qu'il a fait une réduction sur ses prix des plus avantageuses à l'acheteur. Montres Nettoyées et Réparées avec soin. Québec, 21 mars 1872.—6s. Profitez du Bon Marché. M. McAVOY, Marchand-Tailleur, informe ses amis et le public en général, qu'il transportera au 1er MARI ses deux magasins de St. Roch au magasin: poste ci-devant occupé par M. Bergevin, rue Notre-Dame, Basse-Ville. En conséquence, le soussigné vendra son assortiment, consistant en Marchandises et Hardes Faites à une réduction de 50 pour cent, d'ici au 1er Mai. Les acheteurs feront bien de profiter du grand avantage que leur offre le soussigné, au No. 51, rue St. Joseph, et au coin des rues du Pont et Desossés, St. Roch. M. McAVOY, Marchand-Tailleur. Québec, 21 mars 1872.—6s. Bière Douce! Bière Douce! A Vendre aux magasins des Soussignés, 28, Rue de la Couronne, St. Roch. Bière de première qualité, de la Brasserie de Lemesurier, vendue sans avance aux mêmes prix qu'à la Brasserie. DION & DUBEAU. Québec, 21 mars 1872.—6s. Fromage des Trappistes. Ce célèbre fromage est en vente chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 21 mars 1872.—6s. Pour la Semaine Sainte. Attendez de Portland, 5 Caisses de Morue Fumée et 3 Caisses de Morue Fraîche, chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 21 mars 1872.—6s. HUITRES FRAICHES. En Caniste, à 30 cents, et en barils. A vendre chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 19 mars 1872.

ANNONCES NOUVELLES. A VIS. UNE jeune personne, possédant le Français et l'Anglais, désire donner des leçons dans une famille. Elle fournira les plus excellents recommandations. Conditions assez faciles. S'adresser à ce bureau. Québec, 22 mars 1872.—2f. COMMIS DEMANDÉ. UN COMMIS ayant quelque expérience dans le Commerce d'Épicerie, trouvera de l'emploi chez LEBLANC & LEBLANC, No. 11, rue St. Pierre, Basse-Ville. Personne ne devra se présenter sans être muni de bonne recommandation. Québec, 23 mars 1872.—p. A VENDRE. LA moitié Ouest de la propriété connue sous le nom de Woodfield, et occupée ci-devant par feu JAMES GIBB, ex. notaire, consistant en trentehuit (38 acres, environ de terre, très-proprie à la culture et sur laquelle des étables, appentis, loge de portier, et maison de jardinier ont été érigés à dernièrement. Il y a aussi un jardin potager en bon état de culture. Cette propriété a une des plus magnifiques vues sur le St. Laurent. S'adresser à S. J. GLACKEMEYER, Notaire, ou à JAMES GIBB, de la maison ROSS & Cie. Québec, 22 mars 1872.—2s. Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de GEORGE THOMPSON, Failli. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, al. été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, et une réunion des créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Laurent, le 22 jour d'AVRIL prochain, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 23 mars 1872.—2s. A LOUER. UNE maison en briques à trois étages située au coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch, contenant deux magnifiques magasins et logement privé. Ces deux magasins peuvent servir aussi bien pour le Commerce de Marchandises Sèches que pour celui d'Épicerie. S'adresser à OCTAVE HUOT, ou à DAVID HUOT, Marchands, rue du Pont. Québec, 22 mars 1872.—2s. COMMIS DEMANDÉS. QUATRE OU CINQ COMMIS trouveraient de l'emploi en s'adressant au magasin de MM. HENAUULT & Cie, Importateurs de Marchandises Sèches, No. 43, rue St. Joseph, ou au coin des rues du Pont et St. François, St. Roch. Québec, 21 mars 1872. ON DEMANDE DEUX COMMIS de vente dans un magasin de nouveautés. Ils devront parler l'Anglais et le Français. S'adresser à S. READ, No. 19, rue Lamontague. Québec, 21 mars 1872.—3f. ETABLIE EN 1860. E. JACOT, Importateur de Montres en Or et en Argent, Argenteries, etc. HORLOGES, ARTICLES DE FANTAISIE, 37, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH. A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a reçu le plus bel assortiment de BIJOUTERIES et de MONTRES, lequel défie toute concurrence tant pour la richesse que pour le bon goût des articles, et qu'il a fait une réduction sur ses prix des plus avantageuses à l'acheteur. Montres Nettoyées et Réparées avec soin. Québec, 21 mars 1872.—6s. Profitez du Bon Marché. M. McAVOY, Marchand-Tailleur, informe ses amis et le public en général, qu'il transportera au 1er MARI ses deux magasins de St. Roch au magasin: poste ci-devant occupé par M. Bergevin, rue Notre-Dame, Basse-Ville. En conséquence, le soussigné vendra son assortiment, consistant en Marchandises et Hardes Faites à une réduction de 50 pour cent, d'ici au 1er Mai. Les acheteurs feront bien de profiter du grand avantage que leur offre le soussigné, au No. 51, rue St. Joseph, et au coin des rues du Pont et Desossés, St. Roch. M. McAVOY, Marchand-Tailleur. Québec, 21 mars 1872.—6s. Bière Douce! Bière Douce! A Vendre aux magasins des Soussignés, 28, Rue de la Couronne, St. Roch. Bière de première qualité, de la Brasserie de Lemesurier, vendue sans avance aux mêmes prix qu'à la Brasserie. DION & DUBEAU. Québec, 21 mars 1872.—6s. Fromage des Trappistes. Ce célèbre fromage est en vente chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 21 mars 1872.—6s. Pour la Semaine Sainte. Attendez de Portland, 5 Caisses de Morue Fumée et 3 Caisses de Morue Fraîche, chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 21 mars 1872.—6s. HUITRES FRAICHES. En Caniste, à 30 cents, et en barils. A vendre chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 19 mars 1872.

ANNONCES NOUVELLES. A VIS. UNE jeune personne, possédant le Français et l'Anglais, désire donner des leçons dans une famille. Elle fournira les plus excellents recommandations. Conditions assez faciles. S'adresser à ce bureau. Québec, 22 mars 1872.—2f. COMMIS DEMANDÉ. UN COMMIS ayant quelque expérience dans le Commerce d'Épicerie, trouvera de l'emploi chez LEBLANC & LEBLANC, No. 11, rue St. Pierre, Basse-Ville. Personne ne devra se présenter sans être muni de bonne recommandation. Québec, 23 mars 1872.—p. A VENDRE. LA moitié Ouest de la propriété connue sous le nom de Woodfield, et occupée ci-devant par feu JAMES GIBB, ex. notaire, consistant en trentehuit (38 acres, environ de terre, très-proprie à la culture et sur laquelle des étables, appentis, loge de portier, et maison de jardinier ont été érigés à dernièrement. Il y a aussi un jardin potager en bon état de culture. Cette propriété a une des plus magnifiques vues sur le St. Laurent. S'adresser à S. J. GLACKEMEYER, Notaire, ou à JAMES GIBB, de la maison ROSS & Cie. Québec, 22 mars 1872.—2s. Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de GEORGE THOMPSON, Failli. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, al. été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, et une réunion des créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Laurent, le 22 jour d'AVRIL prochain, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 23 mars 1872.—2s. A LOUER. UNE maison en briques à trois étages située au coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch, contenant deux magnifiques magasins et logement privé. Ces deux magasins peuvent servir aussi bien pour le Commerce de Marchandises Sèches que pour celui d'Épicerie. S'adresser à OCTAVE HUOT, ou à DAVID HUOT, Marchands, rue du Pont. Québec, 22 mars 1872.—2s. COMMIS DEMANDÉS. QUATRE OU CINQ COMMIS trouveraient de l'emploi en s'adressant au magasin de MM. HENAUULT & Cie, Importateurs de Marchandises Sèches, No. 43, rue St. Joseph, ou au coin des rues du Pont et St. François, St. Roch. Québec, 21 mars 1872. ON DEMANDE DEUX COMMIS de vente dans un magasin de nouveautés. Ils devront parler l'Anglais et le Français. S'adresser à S. READ, No. 19, rue Lamontague. Québec, 21 mars 1872.—3f. ETABLIE EN 1860. E. JACOT, Importateur de Montres en Or et en Argent, Argenteries, etc. HORLOGES, ARTICLES DE FANTAISIE, 37, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH. A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a reçu le plus bel assortiment de BIJOUTERIES et de MONTRES, lequel défie toute concurrence tant pour la richesse que pour le bon goût des articles, et qu'il a fait une réduction sur ses prix des plus avantageuses à l'acheteur. Montres Nettoyées et Réparées avec soin. Québec, 21 mars 1872.—6s. Profitez du Bon Marché. M. McAVOY, Marchand-Tailleur, informe ses amis et le public en général, qu'il transportera au 1er MARI ses deux magasins de St. Roch au magasin: poste ci-devant occupé par M. Bergevin, rue Notre-Dame, Basse-Ville. En conséquence, le soussigné vendra son assortiment, consistant en Marchandises et Hardes Faites à une réduction de 50 pour cent, d'ici au 1er Mai. Les acheteurs feront bien de profiter du grand avantage que leur offre le soussigné, au No. 51, rue St. Joseph, et au coin des rues du Pont et Desossés, St. Roch. M. McAVOY, Marchand-Tailleur. Québec, 21 mars 1872.—6s. Bière Douce! Bière Douce! A Vendre aux magasins des Soussignés, 28, Rue de la Couronne, St. Roch. Bière de première qualité, de la Brasserie de Lemesurier, vendue sans avance aux mêmes prix qu'à la Brasserie. DION & DUBEAU. Québec, 21 mars 1872.—6s. Fromage des Trappistes. Ce célèbre fromage est en vente chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 21 mars 1872.—6s. Pour la Semaine Sainte. Attendez de Portland, 5 Caisses de Morue Fumée et 3 Caisses de Morue Fraîche, chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 21 mars 1872.—6s. HUITRES FRAICHES. En Caniste, à 30 cents, et en barils. A vendre chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 19 mars 1872.

ANNONCES NOUVELLES. A VIS. UNE jeune personne, possédant le Français et l'Anglais, désire donner des leçons dans une famille. Elle fournira les plus excellents recommandations. Conditions assez faciles. S'adresser à ce bureau. Québec, 22 mars 1872.—2f. COMMIS DEMANDÉ. UN COMMIS ayant quelque expérience dans le Commerce d'Épicerie, trouvera de l'emploi chez LEBLANC & LEBLANC, No. 11, rue St. Pierre, Basse-Ville. Personne ne devra se présenter sans être muni de bonne recommandation. Québec, 23 mars 1872.—p. A VENDRE. LA moitié Ouest de la propriété connue sous le nom de Woodfield, et occupée ci-devant par feu JAMES GIBB, ex. notaire, consistant en trentehuit (38 acres, environ de terre, très-proprie à la culture et sur laquelle des étables, appentis, loge de portier, et maison de jardinier ont été érigés à dernièrement. Il y a aussi un jardin potager en bon état de culture. Cette propriété a une des plus magnifiques vues sur le St. Laurent. S'adresser à S. J. GLACKEMEYER, Notaire, ou à JAMES GIBB, de la maison ROSS & Cie. Québec, 22 mars 1872.—2s. Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de GEORGE THOMPSON, Failli. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, al. été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, et une réunion des créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Laurent, le 22 jour d'AVRIL prochain, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 23 mars 1872.—2s. A LOUER. UNE maison en briques à trois étages située au coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch, contenant deux magnifiques magasins et logement privé. Ces deux magasins peuvent servir aussi bien pour le Commerce de Marchandises Sèches que pour celui d'Épicerie. S'adresser à OCTAVE HUOT, ou à DAVID HUOT, Marchands, rue du Pont. Québec, 22 mars 1872.—2s. COMMIS DEMANDÉS. QUATRE OU CINQ COMMIS trouveraient de l'emploi en s'adressant au magasin de MM. HENAUULT & Cie, Importateurs de Marchandises Sèches, No. 43, rue St. Joseph, ou au coin des rues du Pont et St. François, St. Roch. Québec, 21 mars 1872. ON DEMANDE DEUX COMMIS de vente dans un magasin de nouveautés. Ils devront parler l'Anglais et le Français. S'adresser à S. READ, No. 19, rue Lamontague. Québec, 21 mars 1872.—3f. ETABLIE EN 1860. E. JACOT, Importateur de Montres en Or et en Argent, Argenteries, etc. HORLOGES, ARTICLES DE FANTAISIE, 37, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH. A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a reçu le plus bel assortiment de BIJOUTERIES et de MONTRES, lequel défie toute concurrence tant pour la richesse que pour le bon goût des articles, et qu'il a fait une réduction sur ses prix des plus avantageuses à l'acheteur. Montres Nettoyées et Réparées avec soin. Québec, 21 mars 1872.—6s. Profitez du Bon Marché. M. McAVOY, Marchand-Tailleur, informe ses amis et le public en général, qu'il transportera au 1er MARI ses deux magasins de St. Roch au magasin: poste ci-devant occupé par M. Bergevin, rue Notre-Dame, Basse-Ville. En conséquence, le soussigné vendra son assortiment, consistant en Marchandises et Hardes Faites à une réduction de 50 pour cent, d'ici au 1er Mai. Les acheteurs feront bien de profiter du grand avantage que leur offre le soussigné, au No. 51, rue St. Joseph, et au coin des rues du Pont et Desossés, St. Roch. M. McAVOY, Marchand-Tailleur. Québec, 21 mars 1872.—6s. Bière Douce! Bière Douce! A Vendre aux magasins des Soussignés, 28, Rue de la Couronne, St. Roch. Bière de première qualité, de la Brasserie de Lemesurier, vendue sans avance aux mêmes prix qu'à la Brasserie. DION & DUBEAU. Québec, 21 mars 1872.—6s. Fromage des Trappistes. Ce célèbre fromage est en vente chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 21 mars 1872.—6s. Pour la Semaine Sainte. Attendez de Portland, 5 Caisses de Morue Fumée et 3 Caisses de Morue Fraîche, chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 21 mars 1872.—6s. HUITRES FRAICHES. En Caniste, à 30 cents, et en barils. A vendre chez DION & DUBEAU, No. 28, rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 19 mars 1872.

ANNONCES NOUVELLES. A VIS. UNE jeune personne, possédant le Français et l'Anglais, désire donner des leçons dans une famille. Elle fournira les plus excellents recommandations. Conditions assez faciles. S'adresser à ce bureau. Québec, 22 mars 1872.—2f. COMMIS DEMANDÉ. UN COMMIS ayant quelque expérience dans le Commerce d'Épicerie, trouvera de l'emploi chez LEBLANC & LEBLANC, No. 11, rue St. Pierre, Basse-Ville. Personne ne devra se présenter sans être muni de bonne recommandation. Québec, 23 mars 1872.—p. A VENDRE. LA moitié Ouest de la propriété connue sous le nom de Woodfield, et occupée ci-devant par feu JAMES GIBB, ex. notaire, consistant en trentehuit (38 acres, environ de terre, très-proprie à la culture et sur laquelle des étables, appentis, loge de portier, et maison de jardinier ont été érigés à dernièrement. Il y a aussi un jardin potager en bon état de culture. Cette propriété a une des plus magnifiques vues sur le St. Laurent. S'adresser à S. J. GLACKEMEYER, Notaire, ou à JAMES GIBB, de la maison ROSS & Cie. Québec, 22 mars 1872.—2s. Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de GEORGE THOMPSON, Failli. JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, al. été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, et une réunion des créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Laurent, le 22 jour d'AVRIL prochain, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. R. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 23 mars 1872.—2s. A LOUER. UNE maison en briques à trois étages située au coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch, contenant deux magnifiques magasins et logement privé. Ces deux magasins peuvent servir aussi bien pour le Commerce de Marchandises Sèches que pour celui d'Épicerie. S'adresser à OCTAVE HUOT, ou à DA

ON DEMANDE UN PREMIER. Un homme marié serait préféré. S'adresser à WILLIAM CRAWFORD. Québec, 18 mars 1872.

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE GRANDE VALEUR. ABANDON DE COMMERCE.

Le sousigné offre en vente sa propriété dans la rue St. Joseph, vis-à-vis chez M. Laliberté, Manchonnier, le poste est admirablement bien situé pour le Commerce de Nouveautés.

— AUSSI — La balance de son immense Fonds de Commerce de Marchandises Sèches, et de Tapisseries à une

REDUCTION ENORME. Voyez les Circulaires.

Toutes les Marchandises devront être vendues d'ici au PREMIER MAI prochain.

H. E. J. VENNÉR, Vis-à-vis chez M. Laliberté, Manchonnier, No. 41, rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 18 mars 1872.—cs

A VENDRE. UN magnifique Pigeon-hole (tron-madame) en a fait état avec tous les accessoires. Conditions faciles. S'adresser à M. P. CARBONNEAU, Hôtel "Aurore," Vis-à-vis la Halle du Marché Champlain. Québec, 16 mars 1872.

Maison à Vendre ou à Louer. UNE maison en pierre à deux étages, située au faubourg St. Jean de Québec, rue St. George, y compris une excellente voûte à l'épreuve du feu, appartenant à la succession de feu A. E. Teulier, et occupé comme un bureau de Notaire depuis l'année 1840. En cas de vente, les conditions seront très faciles et les titres incontestables. Le Greffe du dit défunt consistait en au-dessus de six mille documents et aussi offert en vente aux termes de la loi. Le logement pourra être loué séparément du Bureau. S'adres et a notaire sousigné en son étude, JOHN CHILDS, Notaire. Québec, 16 mars 1872.—1s,p

Les Jolies Chansons Nouvelles. Fleur des Alpes, Tyrolienne variée, par J. B. Wekerlin. Souvenir de Rome, Sérénade par E. Paladilhe. Bal d'Enfants, Valse chantée par J. B. Wekerlin. A vendre par R. MORGAN, Marchand de Musique, Rue la Fabrique. Québec, 16 mars 1872.

MUSIQUE NOUVELLE!!! CHANSONS COMIQUES: Le jour du déménagement... 50 centimes. J'ai aimé comme ça... 40 " M'selle Pimbeche... 40 " Nos danses... 50 " Tu peux écrire à tes parents... 35 " La mère Michel aux Italiens... 50 " Je suis si timide... 40 " Viv' Mosieu L'Marié... 40 " Le souffleur du théâtre... 30 " Les rues de Paris... 40 " Jo crois qu'tout ça est arrivé... 30 " Le petit alcool de Millady... 50 " Je n'ai pas fait exprès... 30 " Le P'tit Cousin... 40 " Le rieur... 40 " Les médecins—duo bouffon... 75 " A vendre chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et Musique, 111, rue St. Jean, (Banque d'Épargne.) Québec, 15 mars 1872.

AVIS PUBLIC. NOUS, sousignés, dix membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTE LOTBINIÈRE, donnons avis qu'une Assemblée Générale des Membres de la dite Compagnie aura lieu à Lotbinière dans la Salle Publique, à 1 heure P. M., le 4 AVRIL prochain, pour être un Bureau de Directeurs de la dite Compagnie.

J. L. O. Vidal, L. U. Grenier, C. A. Lemay, F. X. Blouin, Lucien Moreau, M. D., François Legendre, Marin Lemay, G. Lemay, J. Hamel, L. B. Houde. Québec, 11 mars 1872.—3s

A LOUER A ST. HENRI, MAISON DE M. GODEFROY COUTURE. C'EST un excellent poste d'affaires situé tout près du dépôt du Grand Tronc. Un Marchand est certain de faire d'excellentes affaires. S'adresser à NAZARE TURCOTTE, Basse-Ville, Québec. Québec, 2 mars 1872.

A LOUER. UN vaste terrain avec Bâtisses en Pierre et en Bois, et autres dépendances, contenant 31 arpents de front sur le Fleuve, sur 24 de profondeur, fréquentés, et maintenant occupé comme chantier de construction. Ce terrain est l'un des plus beaux que l'on puisse trouver pour établir des manufactures de toutes sortes. Termes de paiement faciles. S'adresser à WM. CHARLAND, Propriétaire, Lévis. Québec, 10 janv. 1872.

ON DEMANDE POUR le printemps, dans une des principales maisons de détails de Marchandises Sèches, des JEUNES GENS auxquels on donnera un salaire plus qu'ordinaire. Nul ne devra se présenter s'il n'est bien recommandé sous le rapport de la capacité et de la bonne conduite. S'adresser à HÉBERT & CHAPERON, Notaires, 21, rue Garneau, H. V., Québec. Québec, 5 janv. 1872.—3m

AVERTISSEMENT Succession de feu SIEUR LOUIS BOIVIN. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu SIEUR LOUIS BOIVIN, en son vivant de Québec, Hôtelier, sont requises de présenter leurs comptes, dûment attestés, d'ICI AU HUIT D'AVRIL prochain, et celles qui doivent payer, dans le même délai, entre les mains du notaire sousigné chargé de régler les affaires de la dite succession. H. BOLDUC, Notaire, Québec, 12 mars 1872.—3s

MACHINES A COUDRE. Machines à Coudre Améliorées de Lawlor, à l'usage des Familles, et Brevetées, Le 2 Juin 1869, le 17 Nov. 1870, et le 8 Août 1871. PRIX NET, \$35.00.

LA "LAWLOR" Cette Machine à Coudre est une combinaison mécanique parfaite des célèbres Machines à Coudre Singer, à l'usage des Familles et des Manufactures: Sa réputation comme machine de première classe est incontestable et n'a par conséquent à subir aucune rivalité parmi les différentes machines shuttle lock stich vendues à des prix variant de \$25 à \$35.

LA "LAWLOR" Est remarquable non-seulement par la supériorité de l'ouvrage qu'elle confectionne, mais aussi par la facilité et la perfection avec lesquelles elle opère dans toutes les espèces de tissus, avec du fil de soie, de coton, etc., depuis le No. 10 jusqu'au No. 200. C'est ainsi qu'elle pourra coudre dans le drap de Castor avec la plus grande force et la plus parfaite uniformité de point et friser et garnir le Tarlatan ou Gaze de la façon la plus splendide.

LA "LAWLOR" A les mêmes accessoires que la Machine Singer à l'usage des Familles pour Border, Brander, Friser, Piquer, Gauder, etc.; ces accessoires ne peuvent rencontrer de rivalité dans les autres machines.

LA "LAWLOR" Fonctionne avec une légèreté et une facilité remarquables: son point est net et uniforme, et se trouve être just-ment ce qu'il faut dans l'usage domestique, comme le prouvent les nombreux témoignages que nous avons reçus, entre autres les suivants: A. M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Ayant fait usage de la Machine à Coudre Lawlor à l'usage des familles, pendant les dix derniers mois, j'ai à vous dire que nous sommes parfaitement satisfaits de la qualité de son fonctionnement. Elle coud avec une légèreté remarquable; elle se dirige très facilement et fait le point le plus net et le plus magnifique sur l'étoffe la plus épaisse comme la plus légère.

A. MASSON, No. 406, rue Dorchester, de la Maison D. Masson & Cie.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Depuis deux ans je me sers d'une Machine à Coudre Lock-Stitch Lawlor à l'usage des familles; je l'estime beaucoup. Elle fonctionne avec une facilité remarquable et exécute un point très net des deux côtés de l'étoffe; elle opère aussi bien dans les draps les plus épais que dans les étoffes les plus légères.

Mme. JOSEPH WALKER, No. 13, rue de l'Université.

A. M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Je suis heureux de vous informer que la Machine à Coudre Lawlor, à l'usage des familles, fonctionne à notre satisfaction. Mme Brown la préfère à la plus dispendieuse machine à coudre à l'usage domestique.

R. G. BROWN, De la Maison Brown & Classe, No. 28, rue St. François de Salles.

A. M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Je désire vous informer que la Machine à Coudre Lock-Stitch Lawlor à l'usage des ménages, que j'ai achetée de vous il y a environ un an, me donne la plus entière satisfaction sous tous les rapports. J'ai employé la machine Wheeler & Wilson, mais je préfère la vôtre pour l'usage domestique.

Mme. M. O. MULLARKY, No. 25, Carré Richmond.

A. M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage en faveur des qualités supérieures de la Machine à Coudre Lawlor à l'usage des familles. Elle travaille très élégamment et exécute le point de couture le plus élégant, des deux côtés de l'étoffe; son mécanisme est simple et facile à comprendre.

F. A. CLARK, No. 77, rue Cathcart.

A. M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Après avoir fait l'épreuve complète des qualités de la Machine à Coudre Lawlor à l'usage des familles, je suis heureux de vous informer qu'elle est, à mon avis, plus convenable que la machine Florence ou toute autre machine à coudre haut prix dont j'ai fait usage pour le service domestique.

Mme. J. A. WILKES, No. 789, rue St. Catherine.

A. M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Il me fait beaucoup de plaisir de recommander votre Machine à Coudre Lock-Stitch à l'usage des familles, du coût de \$35. J'ai fait usage de machines Américaines, et je déclare sincèrement que la Machine Lawlor est la plus simple et la plus facile à manier et celle qui exécute le point aussi net et aussi uniforme que les machines les plus dispendieuses.

Mme. H. BAYLIS, No. 23, rue St. Monique.

J. D. LAWLOR, FABRICANT DES MACHINES A COUDRE SINGER, P. P. HOWE ET LAWLOR. Bureau Principal: No. 365, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Québec, 14 mars 1872.

A LOUER. CE magnifique magasin, No. 14, rue de la Fabrique, ci-devant occupé comme Magasin de Tapis par MM. Glover, Fry & Cie. S'adresser à J. B. HÉBERT & J. A. E. CHAPERON, Notaires, 21, rue Garneau, H. V., Québec. Québec, 10 janv. 1872.

Propriétés à Vendre à Lévis. UN vaste terrain avec Bâtisses en Pierre et en Bois, et autres dépendances, contenant 31 arpents de front sur le Fleuve, sur 24 de profondeur, fréquentés, et maintenant occupé comme chantier de construction. Ce terrain est l'un des plus beaux que l'on puisse trouver pour établir des manufactures de toutes sortes. Termes de paiement faciles. S'adresser à WM. CHARLAND, Propriétaire, Lévis. Québec, 10 janv. 1872.

ON DEMANDE POUR le printemps, dans une des principales maisons de détails de Marchandises Sèches, des JEUNES GENS auxquels on donnera un salaire plus qu'ordinaire. Nul ne devra se présenter s'il n'est bien recommandé sous le rapport de la capacité et de la bonne conduite. S'adresser à HÉBERT & CHAPERON, Notaires, 21, rue Garneau, H. V., Québec. Québec, 5 janv. 1872.—3m

Incendie! Incendie! ABANDON DES AFFAIRES.

UNE GRANDE QUANTITÉ DE MARCHANDISES MOUILLÉES ET BRULÉES A VENDRE PAR THEOPHILE HUDON, ACHETÉES DU MAGASIN INCENDIÉ DE MM. BOUCHARD, LORTIE & Cie, ET VALANT Quarante Mille Piastres.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il offre en vente tous les magnifiques articles d'étalage de magasin tels que: Canistres à thé, à Café, Balances, Poids, Boîtes de Fantaisie, Appareils à Gaz, Tiroirs, Tonnes à Spiritueux Entonniers, etc., etc.

Ces Marchandises endommagées seront vendues à des Prix extrêmement réduits, ET DE PLUS — AUSSI —

Un bon Cheval, de 7 ans, un assortiment de Voitures d'hiver et d'été, Harnais, etc.

M. Grenier donne aussi avis à tous ceux qui lui doivent de bien vouloir régler leurs comptes immédiatement, car après le 16 Mars tous les comptes seront remis entre les mains d'un avocat. Il informe aussi toutes les personnes qui ont des réclamations envers lui de les présenter sous le plus court délai possible.

J. A. GRENIER, MARCHAND-ÉPICIER, 28, Rue Couillard, H. V.

Incendie! Incendie! ABANDON DES AFFAIRES.

UNE GRANDE QUANTITÉ DE MARCHANDISES MOUILLÉES ET BRULÉES A VENDRE PAR THEOPHILE HUDON, ACHETÉES DU MAGASIN INCENDIÉ DE MM. BOUCHARD, LORTIE & Cie, ET VALANT Quarante Mille Piastres.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il offre en vente tous les magnifiques articles d'étalage de magasin tels que: Canistres à thé, à Café, Balances, Poids, Boîtes de Fantaisie, Appareils à Gaz, Tiroirs, Tonnes à Spiritueux Entonniers, etc., etc.

Ces Marchandises endommagées seront vendues à des Prix extrêmement réduits, ET DE PLUS — AUSSI —

Un bon Cheval, de 7 ans, un assortiment de Voitures d'hiver et d'été, Harnais, etc.

M. Grenier donne aussi avis à tous ceux qui lui doivent de bien vouloir régler leurs comptes immédiatement, car après le 16 Mars tous les comptes seront remis entre les mains d'un avocat. Il informe aussi toutes les personnes qui ont des réclamations envers lui de les présenter sous le plus court délai possible.

J. A. GRENIER, MARCHAND-ÉPICIER, 28, Rue Couillard, H. V.

FYFE & GARNEAU, Près de la Porte St. Jean.

Offrent maintenant en vente un magnifique assortiment de Marchandises pour les familles. Les Cotons Blanc (Shirting) Cotons & Draps, Toiles à Nappes, à Serviettes, Serviettes en Toile, Flanelles, seront vendus à DES PRIX EXTREMEMENT BAS

FYFE & GARNEAU, 55, Rue St. Jean, En dedans de la porte. Québec, 7 fév. 1872.

TWEEDS NOUVEAUX. Le ROSSIGNOL & DAVIDSON, No. 10, Rue et Faubourg St. Jean. Il est maintenant reçu et ouvert 100 Pièces de Tweeds pour le printemps dans les meilleurs goûts à un prix à défier toute compétition, depuis 75 cts. à \$1.50. Le ROSSIGNOL & DAVIDSON, Québec, 11 mars 1872.—2s

Compagnie du Chemin de Québec et Gosford, Québec, 12 mars 1872.

AVIS. JUST par le présent donné qu'une Réunion Générale des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Québec et Gosford aura lieu au Bureau de la Compagnie MARDI, le 2 D'AVRIL prochain, à 10 H., pour recevoir et adopter les clauses de l'Acte de la Province de Québec, 34e Victoria, chapitre 35, concernant l'extension du chemin jusqu'au Lac St. Jean; et pour conférer au Président et au Bureau ou un quorum des Directeurs, plénipouvoirs pour adopter et faire telles délibérations, en venir à telle entente et en arriver à tels arrangements qu'ils jugeront convenables et favorables pour obtenir l'extension de la ligne de Gosford au Lac St. Jean, et le remplissement des rails de bois sur la section de Québec à Gosford par des rails de fer; et dans cette fin entrer en négociations avec toute nouvelle Compagnie organisée ou à être organisée, ou avec des particuliers, pour l'obtention de termes et conditions nécessaires à l'accomplissement du projet en vue. M. W. BABY, Président. Québec, 12 mars 1872.—1m

AVIS. Avis Public est par le présent donné, qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Actionnaires de la BANQUE UNION DU BAS-CANADA, Aura lieu à la dite Banque dans la Cité de Québec, MARDI 16 AVRIL Prochain, A ONZE HEURES A. M., à laquelle assemblée on soumettra, pour être confirmés par les dits actionnaires, un arrangement conclu ce jour, entre les Syndics de la Banque d'Épargne et de Prévoyance de Québec, et les Directeurs de la Banque Union du Bas-Canada, en vertu duquel les dits syndics conviennent de transférer l'actif et le passif de la Banque d'Épargne et de Prévoyance de Québec, à la dite Banque Union du Bas-Canada, d'après les dispositions du Statut du Canada, 34 Victoria, chap. 7. Par ordre du Bureau, P. MACWEN, Chancelier. Québec, 2 mars 1872.

AVIS. Avis Public est par le présent donné, qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Actionnaires de la BANQUE UNION DU BAS-CANADA, Aura lieu à la dite Banque dans la Cité de Québec, MARDI 16 AVRIL Prochain, A ONZE HEURES A. M., à laquelle assemblée on soumettra, pour être confirmés par les dits actionnaires, un arrangement conclu ce jour, entre les Syndics de la Banque d'Épargne et de Prévoyance de Québec, et les Directeurs de la Banque Union du Bas-Canada, en vertu duquel les dits syndics conviennent de transférer l'actif et le passif de la Banque d'Épargne et de Prévoyance de Québec, à la dite Banque Union du Bas-Canada, d'après les dispositions du Statut du Canada, 34 Victoria, chap. 7. Par ordre du Bureau, P. MACWEN, Chancelier. Québec, 2 mars 1872.

Acte de la Faillite 1869. CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec. Dans l'affaire de A. FALKENBERG & Cie., et A. FALKENBERG, comme membre de la ci-devant société de FALKENBERG & McBLAIN, Faillit. J. E. sousigné a déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers, et JEUDI, le DEUXIÈME jour de MAI prochain, s'adressera à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par lui effectuée. A. FALKENBERG, Par BLANCHET & PENTLAND, Ses Procureurs ad litem. Québec, 7 mars 1872.—1m

Acte de la Faillite 1869. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. AL. TERREHAULT, de Québec, Faillit. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. AL. TERREHAULT, de Québec, Faillit. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. AL. TERREHAULT, de Québec, Faillit. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. AL. TERREHAULT, de Québec, Faillit. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. AL. TERREHAULT, de Québec, Faillit. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. AL. TERREHAULT, de Québec, Faillit. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. AL. TERREHAULT, de Québec, Faillit. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. AL. TERREHAULT, de Québec, Faillit. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. AL. TERREHAULT, de Québec, Faillit. J. E. sousigné, O. ROCHETTE, de Québec, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de leur présenter leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, au bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

A VENDRE. HARENGS du Labrador, No. 1, en Quarts, Morue Verte et Maquereau.

ALBUM DE LA MINERVE. JOURNAL DE MODES. Littérature, Éducation, Beaux-Arts, Économie Domestique, Travaux à l'Aiguille, Variétés et Musique.

COLLABORATEURS DE "L'ALBUM". LITTÉRATURE.—Démoussolle; Georgius Charlebois, Clara Chagnon, Messieu; P. G. Marchand, M. P. E. Gérin, M. P. P. Hector Fabre, J. A. N. Froyancher, E. Laf. de Bellefeuille, A. Gélin Lajoie, Joseph Marmette, Napoléon Legendre, Oscar Dunn, M. Faucher de St. Maurice, Lucien Turcotte, A. N. Montpetit, R. Gélina, Joseph Thasé, Alfred Graciosa, North, Thibault, A. D. Decelles, Charles Beaupré, Benj. Globovsky, William de Léry POISSIE.—L. H. Fréchette, Pamphile Lemaire, B. Bulle, E. Prud'homme, Chs. Oumet, J. A. Poisson.

L'ALBUM DE "LA MINERVE". A sa place marquée dans toutes les Familles. Il ne contient que des Feuilles intéressantes et choisies au point de vue du goût et de la morale.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. Pour les abonnés de La Minerve, quotidienne et semi-quotidienne, \$2.00 \$1.00.

MARCHANDISES L'USAGE DES FAMILLES. NOUS recevons maintenant par le "North American" et le "Moravian", des meilleures Manufactures de la Grande Bretagne, un assortiment complet de ces Marchandises que nous pouvons offrir avec toute satisfaction aux acheteurs, savoir:

POISSON! POISSON!! 100 QUARTS Morue Verte. 100 " Haren Labrador. 100 " Morue Stèche.

POISSON! POISSON!! 100 QUARTS Morue Verte. 100 " Haren Labrador. 100 " Morue Stèche.

NOUVEAUX MORCEAUX DE MUSIQUE pour Piano COMPOSITEURS CÉLÈBRES. Le Chant du Régiment, Ketterer. Allergies, do. Bouquet de Bal, do. Le Chant du Bercail, do. Salsarille, do. Le Réveil des Sirènes, do. Les Clochettes d'Or, do. Marche Hongroise, do. L. Hooper. Hortensia, do. Chanson d'Amour, do. Bennett. Kaiser-Marsch, do. Wagner. Trembling Leaves, do. Wehl. Valse (Allemande), do. Rabenstein. Étude, do. Fradel. Une Noce Arabe, do. do.

Magnifique Poste de Commerce à Louer. Maison voisine de G. HALL, 6er, Epicier, présentement occupée par MM. BERGÉVIN & GOSSELIN.

NOUVEAUX TAPIS, etc., VENANT D'ÊTRE REÇU. Un magnifique choix de Tapis-Tapiseries, Toiles Cirées Anglaises pour Parquets.

BAZAR. Pour aider à la construction du nouvel Hôpital St Sauveur, sous la patronage de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Grandes Chances aux Acheurs de la Campagne. JE promets de livrer les Moulins à Coudre ou à Tricoter à la demeure de l'acheteur sans charger extra, pourvu qu'il demeure à pas plus de 9 milles de Québec.

HUILE DE CHARBON. LES personnes désirant faire usage d'une Huile de Pétrole de première qualité, sans odeur, durable et qui donne une lumière plus brillante que toute autre huile offerte sur le marché de Québec, pourront s'en procurer chez

LAMPES. LUMIÈRES! LUMIÈRES!! Renseigné informe le public qu'il a maintenant assorti de Lampes de toutes espèces qui ont été offertes à Québec, comme suit:

LAMPES A PIEDS. LAMPES A PIEDS, EN BRONZE, Marbre, Porcelaine, Patience et Cristal, Lampes à Main de tout genre ainsi que Cheminées de Lampes, Globes, Mèches, Auteurs-jours en Papier, en Porcelaine, Brosses à Cheminée, Brûleurs, Bois, Fontaines ou chaque partie d'une Lampe.

FANEAUX TUBULAIRES. FANEAUX TUBULAIRES, à la main et de côté, pour Moulins, Fabriques, Etalages, Caves, etc.

VERRERIES. CARAFES en Verre taillé et pressé, Goblets et Verres de tout prix, Verres à Bière, Verres à Vin, Bouteaux et Vases à Fruits et à Gâteaux, etc.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne. L'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient de recevoir pour cette saison une consignment considérable de Marchandises de Dublin, d'Edimbourg et de Londres.

Médicaments Français. LES soussigné, Agents de la maison L. Frère, Pharmacien à Paris, offrent en vente les produits pharmaceutiques suivants:

OSBORNE'S SAFETY. SERVICE A DEJEUNER EN PORCELAINE. SERVICE A DINER. SERVICE A DESSERT. SERVICES A THE. PETROLE.

A VENDRE. EAUX-DE-VIE de M. F. Martel. Jules Bo in & Cie. Fines & Castillon.

UNE BIEN BELLE CHEVELURE. Trade-Mark. GARDNER-MONTRÉAL.

RENOVATEUR DES CHEVEUX CINGALESE. ne manque jamais de faire revenir les cheveux blancs à leur couleur naturelle et à leur beauté. C'est ainsi un bon restaurateur pour les cheveux, et sans aucun huile ou pomade, et n'entache pas la peau.

A VENDRE. Le même Bois scié et fendu rendu à domicile. ALFRED EMOND, Côté des rues du Pont et de la Reine, St. Roch.

AVIS A CEUX QUI SOUFFRENT. LE REMEDE. PÈRE BRUNO. Père Bruno. S'emploie à l'Intérieur ou à l'Extérieur dans toutes espèces de Maladies.

McCAGNEY, DOLBEC & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGNEY, DOLBEC & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

AVIS. LE Dr. HUBERT LARUE, ne donnera à l'avenir des avis et consultations à son domicile qu'aux heures suivantes, v. g. de MIDI à 1 heure, et de 6 heures à 7 heures P. M. Inutile de se présenter à d'autres heures excepté pour les clients ordinaires.

3,000 Paires de Claques. F. X. LEPAGE, Marchand de Nouveautés.

OSBORNE'S SAFETY. SERVICE A DEJEUNER EN PORCELAINE. SERVICE A DINER. SERVICE A DESSERT. SERVICES A THE. PETROLE.

OSBORNE'S SAFETY. SERVICE A DEJEUNER EN PORCELAINE. SERVICE A DINER. SERVICE A DESSERT. SERVICES A THE. PETROLE.

Magasin d'Épicerie EN GROS ET EN DETAIL, Coin des rues du Pont et la Reine, St. Roch.

Le soussigné a le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il a maintenant à vendre, EN GROS ET EN DETAIL, Un assortiment considérable D'ÉPICERIES FRAICHES ET DE SPIRITUEUX

BOIS DE CHAUFFAGE, ERABLE ET MERISIER, 1ère qualité, à de très bonnes conditions. Le même Bois scié et fendu rendu à domicile.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES A GRAND SACRIFICE. Le soussigné étant obligé de faire des changements dans son établissement de la rue St. Joseph, vendra d'ici à deux mois à un

IMMENSE SACRIFICE son Fonds de Marchandises de Gôtt et d'Étape de la valeur de (\$30,000) TRENTE MILLE PIASTRES, le tout acheté aux meilleures conditions possibles et avant la hausse.

ALLEZ A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE, No. 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, CHEZ MONTMINY & BRUNET

UN dépit des annonces des autres maisons, ce sont eux qui vendent encore au meilleur marché. Ils annoncent la mise en vente, à commencer d'aujourd'hui jusqu'au 1er MARS prochain, de plusieurs lots de Marchandises provenant du Fonds de Panquetou, à des conditions de bon marché qu'on n'a encore jamais vu, voyez la liste ci-dessous.

LE GRAND TRIOMPHE DU JOUR! La Nouvelle Machine à Coudre Wanzer Brévétée Lettre A à l'usage des Familles.

WOODLEY & CIE., No. 26, RUE ST. JEAN. Québec, 11 Janv. 1872.

PIANOS. DAMASE THIBAUDEAU & Cie., MARCHÉ FINLAY, No. 5 et 6, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Tableau indiquant l'heure du départ des Mallees. BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, MAI 1871.

Table with columns: Dns, MALLEES, Ore. ans. Rows include destinations like Ottawa, Québec, Mallees Locales, BAIE DES CHALEURS, INDES OCCIDENTALES, GRANDE BRETAGNE, LA COMPAGNIE CANADIENNE CAOUTCHOUC, MONTREAL, CONFECTIONNE des CEINTURES et COUDROIES à Patentes, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, RESORTS et TAMBOURS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ARNEAUX pour la dentition, etc.